

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 1er avril 1860

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Dolot

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre
[Dolot](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (176r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Dolot, Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 1er avril 1860, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29732>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- [Dolot](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er avril 1860](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin avertit Brullé qu'il crédite le compte de l'usine de Belgique de 105,80 F, somme à verser aux ayants droit de l'ouvrier Vanhaesendonck et à la femme de l'ouvrier Moulard. Le post-scriptum est relatif à l'expédition de meules de 2 mètres de diamètre à l'usine de Laeken.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 175/180 ».
- Le courrier est signé Dolot par procuration de Godin-Lemaire

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Chemins de fer](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Moulard, Jean-Joseph](#)
- [Vanhaesendonck \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Gare de Bruxelles-Allée verte, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Haumont \(Nord\)](#)
- [Luxembourg \(Luxembourg\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fourieriste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomDolot

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieComptable à Paris au milieu du XIXe siècle. Dolot est recruté en juillet 1856 par Jean-Baptiste André Godin en qualité d'employé supérieur chargé de la direction de la comptabilité et de la direction commerciale des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Son recrutement coïncide avec la démission de [Bouleau](#) qui dirigeait les services administratifs de la manufacture. Dans sa correspondance, Dolot montre une certaine ambition. Il quitte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en février 1861 en conflit avec Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

176
181

Genve Guite, 5^e Avril 1860

176

Monsieur A. Brunel à Laken

Par lez affaires de monsieur Brunel

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien prendre note que je
crédite le transport de mes deux valises et F. 105.- 10 pour pavillon femme
comme des deux maries Belges désignés ci-dessous et que vous voudrez bien
faire remettre à leurs ayants droit :

par Panhaesendonech 25.- et une valise
par Moulard 80.- 80 (à envoier à la femme au plus tôt
dans un voilant chargé de F. 105.- 10)
pour celles qui est plus grande

et par Agathe je vous prie, que ces deux valises soient remises
au plus tôt dans un voilant chargé de F. 105.- 10

pour leur voyage

La Pecheuse

Le 1^{er} Mai 1860 à Genve de
St Quentin; il y aurait donc à ajouter le transport de St Quentin à Luxembourg
qui est à environ 8 à 10 francs pour Moulard; le trajet restant peut être calculé
à peu près. J'en avais demandé deux de 15 francs de diamètre et je prétends mon
paiement de ceux les expédier par le Chemin de fer de Luxembourg mais il
paraît qu'il n'est pas arrivé à la poste régulière. Celle-ci j'en ai en ce moment deux
à St Quentin je devrai à l'instant l'envoyer qu'il sera en effet mis à la Station de
l'allée Poste; le Ch. de fer acquittera les droits de Douane.



Le trajet que vous m'avez donné est exact avec vos estimations
sauf une différence de 10 francs que je ne m'explique pas mais toutefois
je ne m'oppose pas à ce que vous fassiez faire à la poste régulière comme je l'ai fait.
Cela dépend de votre volonté et de la poste régulière comme je l'ai fait.